

Nouvelles Visions

Pour une société de la connaissance

Une étude
de la FONDATION CONCORDE

Le décrochage économique français

Diagnostic et perspectives

2016

Une étude réalisée en collaboration avec le groupe les Républicains du Sénat
Sous la direction de Michel ROUSSEAU
Rapporteur : Philippe ANSEL

Dossier édité par la Fondation Concorde
Toute correspondance est à adresser au :
112 Avenue de Wagram – 75017 Paris
Tél : 06.26.43.16.45
Email : info@fondationconcorde.com
[www.fondationconcorde](http://www.fondationconcorde.com)

Directeur de la publication : Michel Rousseau

Sommaire

Introduction.....	4
I. L'itinéraire du décrochage économique français	5
<i>A) Avant 2000</i>	<i>5</i>
<i>B) La conséquence : la fin du développement de la production manufacturière sur le territoire français.....</i>	<i>11</i>
<i>C) La mauvaise utilisation de l'Euro.....</i>	<i>18</i>
<i>D) Les faux remèdes : l'utopie économique des emplois non délocalisables</i>	<i>22</i>
II. Vers une crise de solvabilité ?	31
<i>A) Liquidité et solvabilité.....</i>	<i>31</i>
<i>B) Le pari français d'un maintien des taux bas.....</i>	<i>34</i>
<i>C) La France à la merci d'une remontée des cours du pétrole.....</i>	<i>39</i>
<i>D) Le risque de crise politique</i>	<i>47</i>
Conclusion.....	50

Introduction

Dégradation de la note de notre dette publique qui continue de progresser alors qu'elle reflue dans la zone Euro, risque de sanction par la Commission européenne pour déficit excessif, courbe du chômage qui peine à s'inverser contrairement aux autres pays européens, déficit commercial persistant malgré la baisse du prix de l'énergie, la situation économique française est périlleuse. Notre croissance ne semble en effet bénéficier que marginalement d'une conjoncture économique extraordinairement favorable avec la baisse simultanée du prix de l'énergie, de l'euro et des taux d'intérêt : sans le dopage par ces effets externes, elle serait négative.

Dans ce rapport, nous avons rassemblé de nombreux indicateurs économiques. Leur mise en perspective permet de « dérouler le film » de notre décrochage économique qui s'amorce en 2000. Il s'agit d'une succession de décisions publiques inappropriées et d'erreurs de diagnostic. Notre décrochage économique ne peut d'ailleurs être compris sans considérer les succès de l'Allemagne. Etant premiers partenaires commerciaux, donc rivaux, force est de constater que les mauvais choix de la France ont amplifié les succès de la politique économique allemande et que les choix allemands ont donné plus de poids aux erreurs économiques françaises.

Dans les années 1990, l'Allemagne, confrontée aux difficultés de la réunification, était l'homme malade de l'Europe. C'est le rôle qu'endosse la France en 2016.

Cette mise en perspective permet également d'anticiper les risques de crise financière qui nous menacent si nous persistons dans la voie du décrochage.

Regarder notre situation avec lucidité et comprendre les causes qui nous y ont amené constitue une étape nécessaire pour jeter les bases de notre redressement économique et désamorcer la crise financière qui menace le pays.

I. L'itinéraire du décrochage économique français

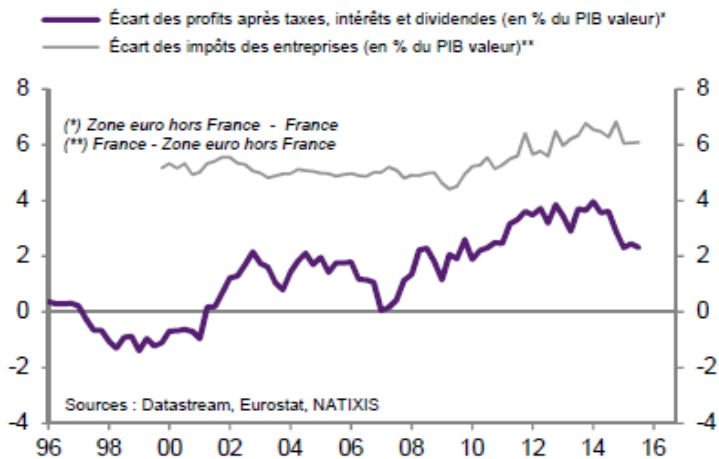
A) Avant 2000

Le financement du modèle social français nécessitait des prélèvements sensiblement plus élevés que dans les autres pays européens. Mais en retour, il jouait un rôle d'amortisseur en cas de récession et ces prélèvements étaient compensés par une forte productivité et quelques avantages comparatifs comme le bas coût de l'électricité fourni par notre parc nucléaire ainsi que par des dévaluations monétaires récurrentes.

La rupture de 2000 : les décisions publiques à l'origine du décrochage économique

Le décrochage économique du pays intervient en 2000 et 2002. Alors que dans la période précédente, les entreprises opérant en France étaient en moyenne plus rentables que leurs homologues européens, à partir de cette période charnière, la tendance s'inverse et ne se rééquilibrera jamais, le déficit de profit entre les entreprises françaises et les autres entreprises européennes culminant à 2 points de PIB en 2003, soit près de 40 milliards d'euros. Elle atteindra un record de 4 points de PIB -80 milliards d'euros- en 2014 suite au choc fiscal. **A partir de 2000 et jusqu'à maintenant, il sera toujours plus rentable de développer des activités économiques dans d'autres pays de la zone Euro que la France.** Il l'est encore, malgré le CICE avec toujours un déficit de 2 points de PIB pour les profits de nos entreprises. Ainsi, en 2015, la France a été le seul pays européen enregistrant un recul des investissements internationaux.

Écart entre la France et la Zone euro hors France



Trois causes à ce décrochage en 2000 :

- a) **L'effet direct des 35 heures qui montent en puissance** : à la fin de l'année 2000, 62% des salariés des entreprises de plus de 20 salariés et 8% des entreprises de moins de 20 salariés bénéficient d'un accord de réduction du temps de travail. A partir de 2001, le coût unitaire du travail allemand passe sous le coût français :

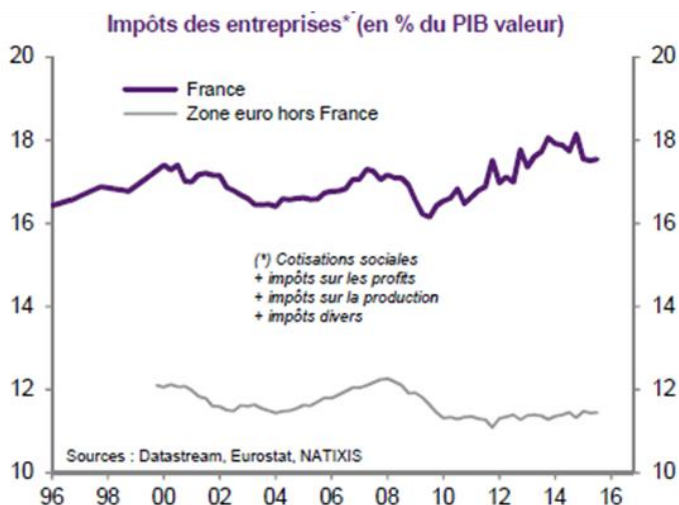
Années	France	Allemagne
1999	23,6	24,0
2000	24,8	25,0
2001	26,0	25,6
2002	27,0	26,2
2003	27,7	26,8
2004	28,5	26,9
2005	29,1	27,1
2006	30,1	27,6
2007	31,1	27,8
2008	31,8	28,4
2009	32,1	29,0
2010	33,1	29,1
2011	34,2	30,1

Source : Natixis

Le coût du travail français croît de 18% entre 1998 et 2002, de 11% en Allemagne. **La tendance ne s'inversera jamais depuis cette date.** Cette hausse du coût de la main d'œuvre grèvera la compétitivité des secteurs confrontés à la concurrence mondiale, en particulier l'industrie. En effet, pour contrebalancer l'importance des prélèvements qui pèsent sur elles, les entreprises françaises avaient externalisé un maximum de fonctions. Ainsi la consommation intermédiaire de services par l'industrie représente près de 80% de sa valeur ajoutée. Toute hausse des coûts du travail dans l'ensemble de l'économie impacte les entreprises insérées dans la compétition mondiale avec force.

b) L'effet indirect des 35 heures

Le financement des allègements de charges sociales octroyés dans le cadre des 35 heures nécessite une hausse des prélèvements qui frappe également les entreprises. Ils s'accroissent de près de 1 point de PIB entre 1999 et 2001 avant d'être remis sous contrôle en 2002. Ce faisant, les entreprises présentes en France subissent un double choc, coût de main d'œuvre et prélèvements, qui dégrade leur position relative par rapport à leurs concurrents européens :



Le CICE et le Pacte de responsabilité n'ont amélioré la compétitivité des entreprises qu'à la marge.

Les entreprises françaises subissent toujours un surcroît de prélèvements de l'ordre de 6 points de PIB par rapport à la moyenne des autres entreprises de la zone Euro, 7 points par rapport à l'Allemagne, soit un écart annuel de charges de 140 milliards d'euros à leur détriment.

c) La politique de compétitivité allemande

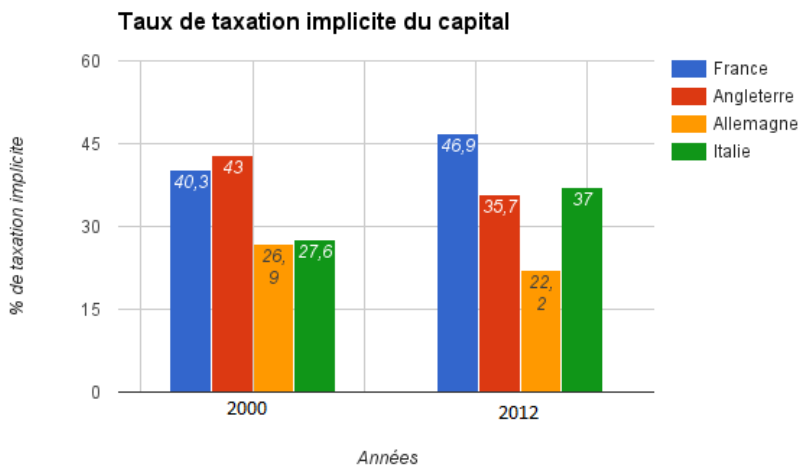
Alors que la France augmente son coût de travail et les prélèvements sur les entreprises, l'Allemagne mène une politique rigoureusement inverse. Grâce aux lois Schroeder, elle baisse son coût de travail globalement et les prélèvements sur ses entreprises :

-0,9 point de PIB pour l'Allemagne, -0,2 point de PIB pour la France entre 2000 et 2004 (Source : DG Taxation and Customs et Eurostat).

A partir de cette date, on observe une rupture dans la localisation des activités manufacturières. Alors que les entreprises allemandes produisaient volontiers en France, pour des raisons de compétitivité et de coût de l'électricité, elles rapatrient désormais leurs productions sur les sites allemands.

C'est en matière de taxation du capital (entreprise et investisseur) que l'on met en évidence les politiques les plus opposées :

Taux de taxation implicite du capital (Source : Eurostat Taxation Trends 2014)

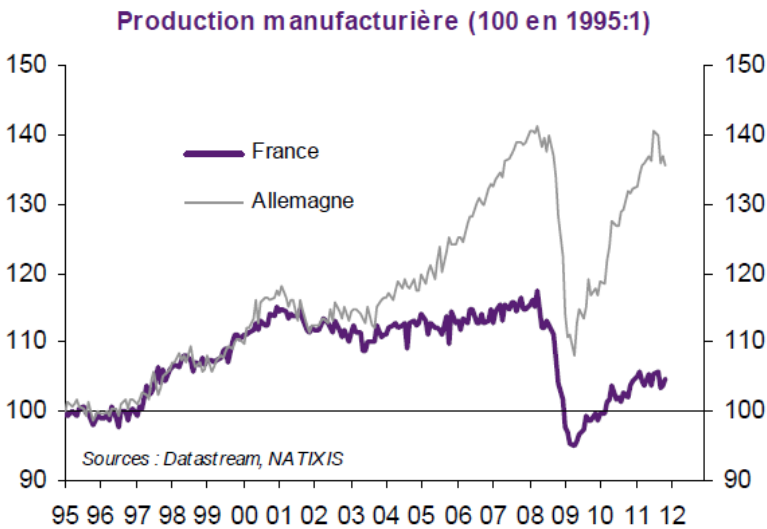


- L'Allemagne qui bénéficiait d'une taxation du capital beaucoup plus faible que la France en 2000, l'a réduite davantage. En réalité, l'Allemagne a réalisé beaucoup plus une opération de TVA « capital » que de TVA « sociale » pour assurer son redressement économique !
- La France a fait financer principalement par la taxation du capital la dérive de sa dépense publique au point d'avoir à l'heure actuelle un niveau de taxation du capital plus de deux fois supérieur à celui de l'Allemagne !

Cette faible taxation du capital a renforcé l'attractivité de l'Allemagne pour les investissements productifs alors que la forte taxation les a dissuadés en France. Seule l'Italie a accompagné la France dans ce mouvement d'augmentation de la taxation du capital, avec un effet similaire au nôtre sur son économie.

B) La conséquence : la fin du développement de la production manufacturière sur le territoire français

C'est à partir de cette période charnière que les trajectoires des productions manufacturières de la France et de l'Allemagne se dissocient. L'Allemagne tire tout le profit de la croissance mondiale et, de surcroît, se substitue à notre production défaillante :



La production manufacturière française culmine en 2001 et n'augmente plus depuis :

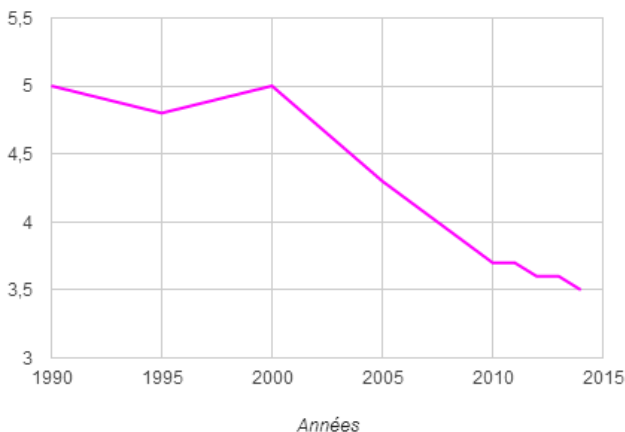
France : production manufacturière et demande intérieure manufacturière (volume, 100 en 1996 : 1) :



La France ne produit pas plus de produits manufacturés qu'en 1996 alors que notre propre consommation de ces biens a augmenté de plus de 60% depuis cette date !

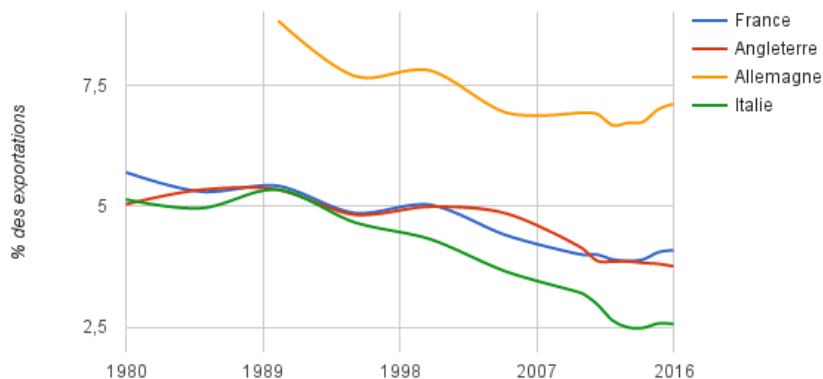
La rupture intervient clairement à cette période charnière : à partir de 2000, nos parts de marché s'effondrent :

exportations mondiales (en valeur, et en %)



Source : MAE

Part de marché dans les exportations mondiales (en %)



Source : OCDE

Dans les annexes du rapport Gallois, qui a préfiguré le Pacte de responsabilité et le CICE, la France figurait ainsi derrière la Grèce en termes de poids de l'industrie dans la valeur ajoutée :

L'industrie dans la valeur ajoutée en 2011 (Source Eurostat)

Année 2011 Source Eurostat- Base NACE rev2	Ratio Industrie dans VA totale
Slovaquie	32,55%
Allemagne	26,21%
Irlande	24,56%
Slovénie	24,50%
Estonie	23,58%
Autriche	22,52%
Finlande	20,92%
Pays-Bas	19,47%
Italie	18,62%
Belgique	17,01%
Portugal	17,01%
Espagne	16,91%
Etats-Unis	16,90%
Royaume-Uni	16,49%
Malte	14,01%
Grèce	13,32%
France	12,55%
Chypre	9,07%
Luxembourg	8,34%

Cela n'avait ému outre mesure, ni les médias, ni le monde politique, ni la haute administration, ni le patronat français. L'idée que l'industrie était une activité archaïque prédominait depuis les travaux d'Herman Kahn du Hudson Institute réalisés à la demande du gouvernement français en 1972. L'avenir était aux services, à l'entreprise sans usines de Serge Tchuruk (2001), à la banque et à la grande distribution vers lesquels se dirigeaient les meilleurs de nos hauts fonctionnaires. Cette représentation de l'avenir a perduré jusqu'à maintenant et dissuade les jeunes de travailler dans l'industrie, malgré un niveau de salaire élevé.

La production automobile sur le sol français a été divisée par 2 depuis 2000 dans la plus grande indifférence pour un surcoût de production de 150 euros par voiture... que la gouvernance du pays n'a été en mesure de procurer d'une manière ou d'une autre.

Au fil des années, nous avons laissé partir nos fleurons industriels, Pechiney, Arcelor, Alcatel, Lafarge et nous assistons actuellement à l'effondrement de notre filière électrique et nucléaire avec le rachat d'ALSTOM, la faillite d'AREVA et les difficultés d'EDF. La France n'aime pas son appareil productif.

Or, l'industrie reste le moteur des économies développées car :

- **Elle assure le pouvoir d'achat extérieur des nations.** A travers les exportations, elle donne la capacité d'acheter les biens et ressources qu'on ne trouve pas dans le pays. Pour importer le pétrole, le gaz, les vêtements, nos ordinateurs, smartphones et autres, il faut en effet exporter pour pouvoir en assurer le financement. Les biens industriels représentent près de 70% de tout ce qui s'échange entre tous les pays du monde. Notre désindustrialisation génère un déficit commercial en augmentation constante depuis 2000. Son financement se résout soit par la vente du patrimoine soit par l'endettement. Notre déficit commercial accroît notre endettement public de 2 points de PIB par an, 10 points à la fin d'un quinquennat. Par le biais des exportations, c'est

l'industrie et plus largement les services exportateurs qui financent les secteurs de l'économie protégés de la concurrence internationale.



- **Elle est le premier déterminant de la croissance économique d'un pays et de l'emploi.** L'industrie génère beaucoup plus de gains de productivité que les services (entre 1996 et 2007, 3,1% contre 0,5%). Ses gains de productivité créent de la croissance par un effet d'offre avec l'augmentation des profits, de l'investissement et des services associés, ainsi qu'un effet de demande par les baisses de prix des biens industriels qui donnent du pouvoir d'achat à tous et augmentent la consommation et l'emploi.
- **Elle fixe l'activité économique dans les territoires.**
- **Elle procure de hauts salaires**, 2 fois le SMIC pour le salaire moyen dans l'industrie.
- **Elle accapare 80% de la R&D.**
- **Elle constitue un débouché primordial pour les services qui représentent 80% de sa valeur ajoutée.**

Qu'est-ce qu'un pays sans industrie ?

Le dossier remarquablement documenté « Diplômés sans emploi en Afrique » réalisé par Thierry Sylboun Nougou pour Afrique Expansion Mag en donne une illustration :

« L'une des alternatives au chômage est le développement des activités du secteur informel comme secteur de survie. Sur un total de 838 086 travailleurs dénombrés dans les principales villes du Congo par le CNSEE, 60,9 % sont affectés à un employeur désigné sous le terme générique de « ménages ». En vérité, cet employeur selon les auteurs de l'étude représente le foyer conjugal ou le secteur informel en tant que travailleur pour compte propre, ainsi que les employés de maison...

.../ Des milliers de jeunes Congolais vivent actuellement de cette débrouillardise que la rue locale a baptisée « les coop » : chargeurs de bus, tenanciers de cabines téléphoniques publiques, vendeurs ou cordonniers ambulants, cireurs de chaussures, répétiteurs de cours...

.../ Finalement, au-delà de l'illusion généralement partagée de création d'emplois, le secteur informel qui paraît comme une alternative au problème du chômage, maintient plutôt une partie importante de la population (notamment les jeunes) dans la pauvreté. »

Les seules ressources financières du Congo proviennent des industries extractives, pour l'essentiel le pétrole qui représente 70 % du revenu national pour 1,5 % des emplois... Sans industrie, il n'y aura pas de recettes extérieures permettant de financer les importations dont la population a besoin.

La Grande-Bretagne, elle, réussit à conjuguer les services financiers de la City, le tourisme, et une industrie plus importante que la nôtre...

L'illusion d'une économie faisant l'impasse sur l'industrie hypothèque notre vie économique, sociale et politique :

- Sans industrie, faible croissance potentielle inférieure à 0,5% à l'heure actuelle, donc frustration de la population qui voit son revenu stagner et le chômage perdurer.
- Déficit commercial structurel nourrissant un endettement public en croissance permanente ne pouvant que mener à une crise financière qui aura son versant politique. Stopper la dérive des finances publiques obligera à réduire le pouvoir d'achat par les prélèvements ou la réduction des prestations.
- Désertification des territoires par la désindustrialisation : 298 aires urbaines sur 771 perdent des habitants.

Toutes les caractéristiques d'une impasse politique produisant systématiquement des alternances.

Tant que nous n'aurons pas réparé notre moteur industriel, tant que nous n'aurons pas réorienté notre modèle économique vers le marché mondial **en rendant à nouveau attractive et rentable la production sur le sol français**, nous ne pourrons pas créer d'emplois sans nous endetter, sauf si l'on accepte d'importantes baisses de salaire. Redresser la compétitivité de notre industrie comprise au sens le plus large du terme (logiciel, audiovisuel,...) constitue donc la priorité pour revitaliser l'économie du pays, redresser nos finances publiques, relancer l'emploi et le pouvoir d'achat, financer notre modèle social sans recourir à l'endettement.

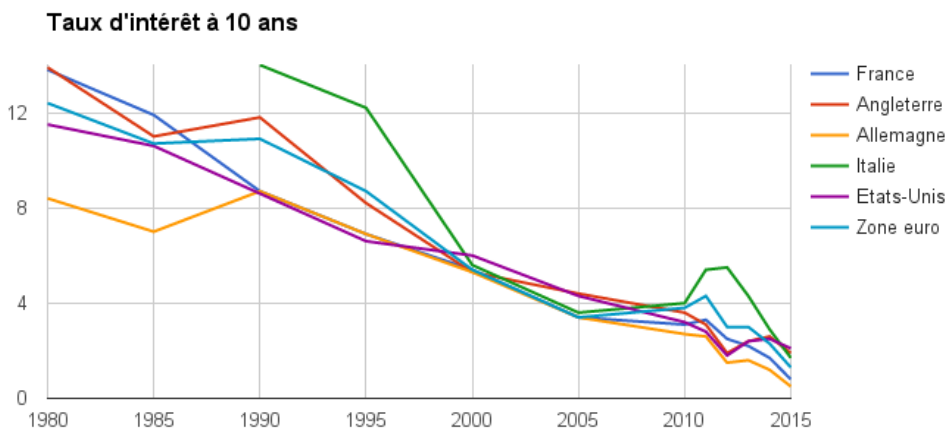
C) La mauvaise utilisation de l'Euro

Avant la mise en place de l'Euro, un déficit commercial suscitait l'inquiétude des marchés financiers et se traduisait par une hausse des taux des emprunts de l'Etat français qui obligeait les gouvernements à réagir pour regagner de la compétitivité et rétablir la balance commerciale, par des plans de rigueur comportant souvent un blocage

des salaires, comme ont pu le faire Pierre Mauroy et Raymond Barre.
 Les taux d'intérêt étaient en effet beaucoup plus élevés et plus réactifs :

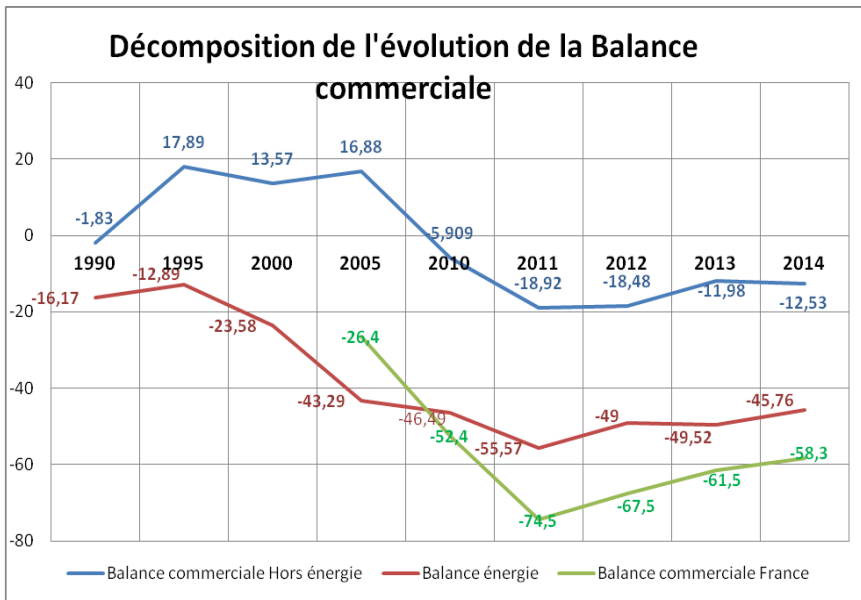
Taux d'intérêt français à 10 ans (hors inflation)

Moyenne années 1980	Moyenne années 1990	Moyenne années 2000
5,5%	4,6%	2,2%

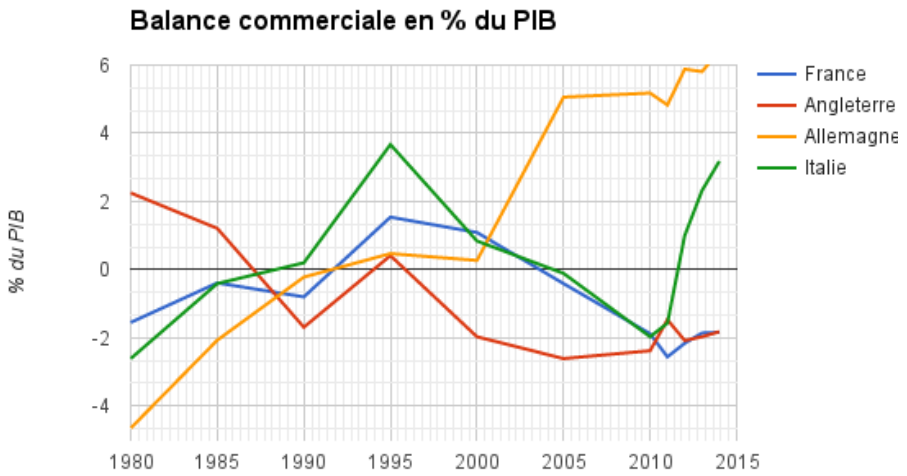


Source : OCDE

Sans l'Euro, les marchés nous auraient obligés à rétablir notre compétitivité dès 2005 au vu des résultats de notre balance commerciale :



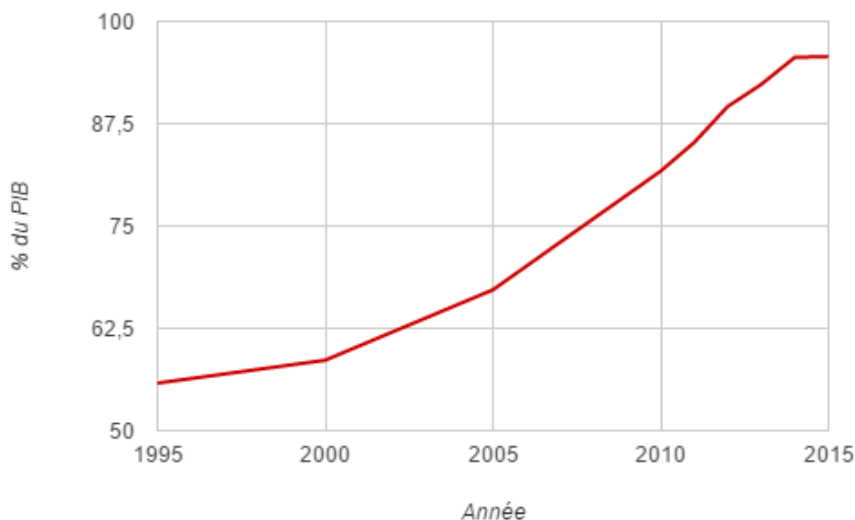
Source : Douanes



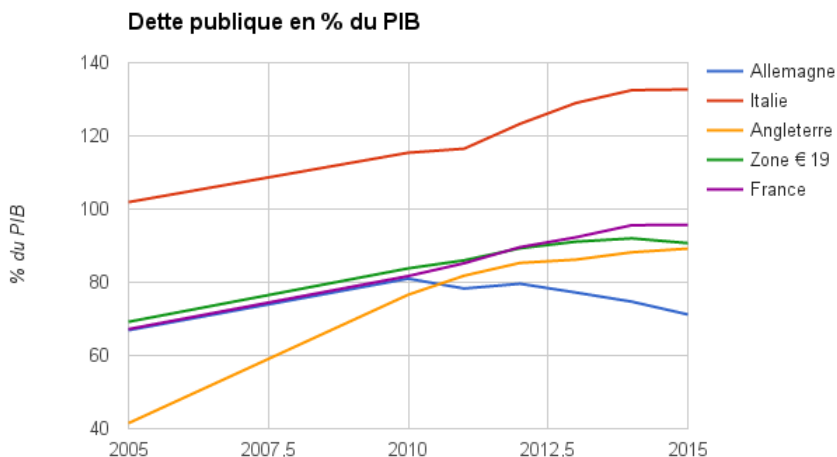
Source Douanes

Privé du stimuli des marchés financiers, nous avons éludé la mise en place des politiques correctrices nécessaires. Nous avons mal compris et mal utilisé l'Euro. Nous avons cru qu'il nous débarrasserait de l'impératif de compétitivité, de la contrainte d'équilibre des comptes extérieurs, voire de la rigueur dans la gestion des finances publiques, 3% de déficit public devenant l'objectif et non pas la limite maximale. Nous avons emprunté à loisir, assurés d'être protégés de la hausse des taux par la crédibilité de la BCE et maintenant par ses achats de dettes publiques. La France a ainsi utilisé les bas taux d'intérêt procurés par l'Euro pour accroître son endettement public depuis la mise en place de l'Euro (1999 pour les transactions financières européennes) et financer ses dépenses de fonctionnement publiques au lieu d'en profiter pour développer ses investissements productifs privés :

Evolution de la dette publique depuis 1995



Source INSEE



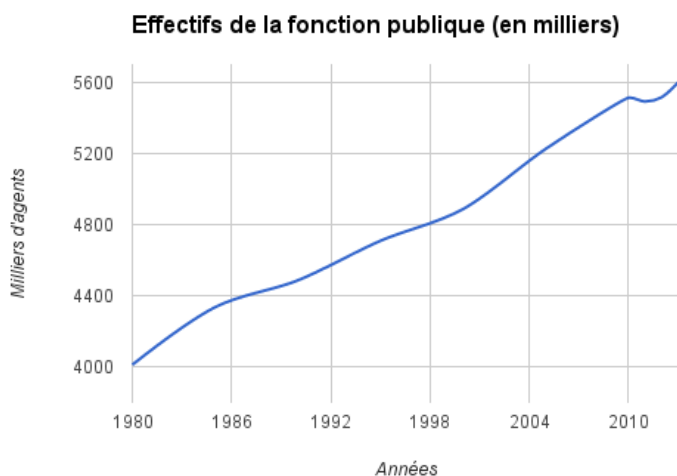
Source Eurostat

Mais la régulation par les marchés interviendra, plus tardivement mais aussi plus brutalement. Elle interviendra par une rupture brutale qui sera d'autant plus lourde de conséquences que la France aura accumulé une dette importante. Pour comprendre l'ampleur que pourrait prendre cette régulation par le marché qui mettra en question l'Euro, on peut citer le cas de l'Espagne où le taux de chômage a plus que triplé, lors de la crise de 2007 en passant de 7,7% à 26,9% ou celui de la Grèce où les salariés ont été réduits d'un tiers.

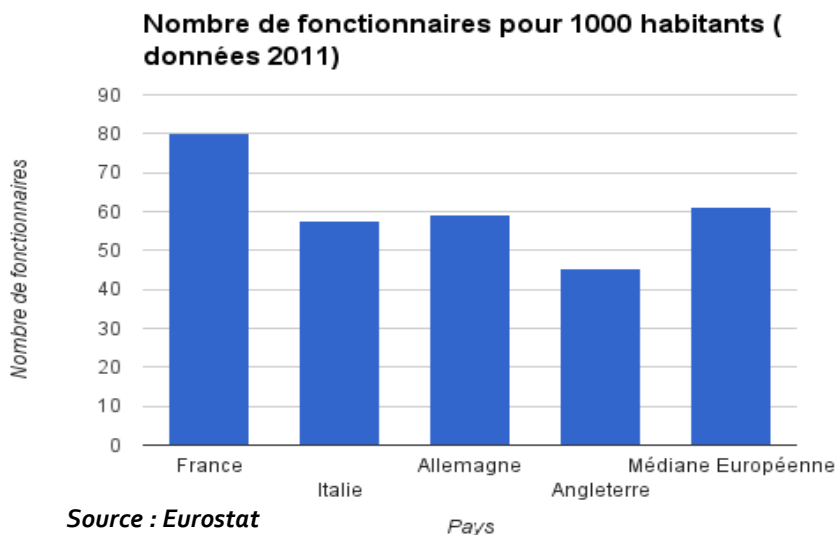
D) Les faux remèdes : l'utopie économique des emplois non délocalisables

Bousculée par ses pertes de parts de marché- les fermetures d'usines avec les conséquences pour les services qui en dépendent- la France s'est engagée dans la voie de la création « artificielle » d'emplois, artificielle car dépendant largement des décisions et financements publics :

- Les emplois publics ont ainsi été fortement augmentés en substitution des emplois industriels perdus. La France aura ainsi perdu 2,5 millions d'emplois industriels en 30 ans et créé 2 millions d'emplois publics dans le même temps :

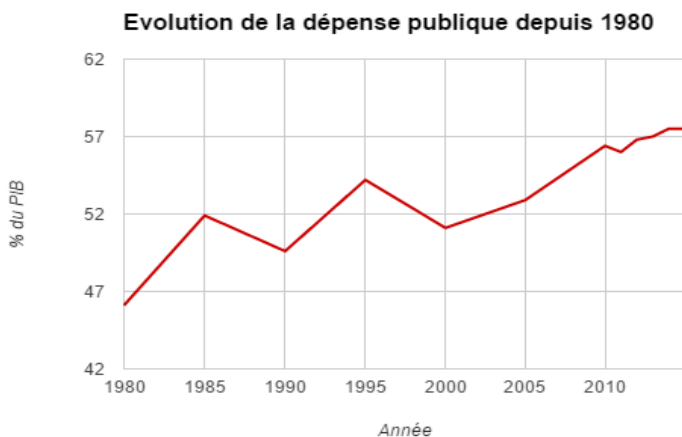
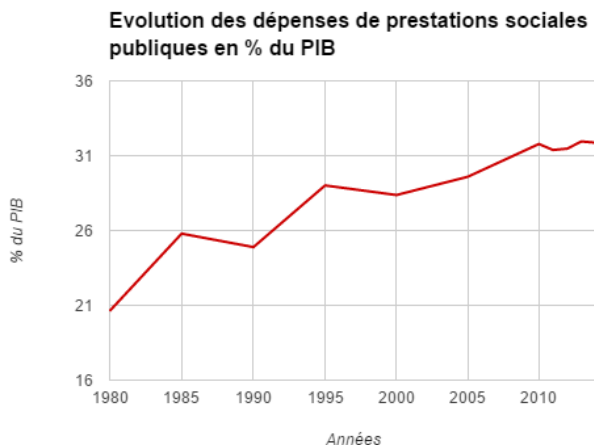


Source : INSEE, DGCL et DREES



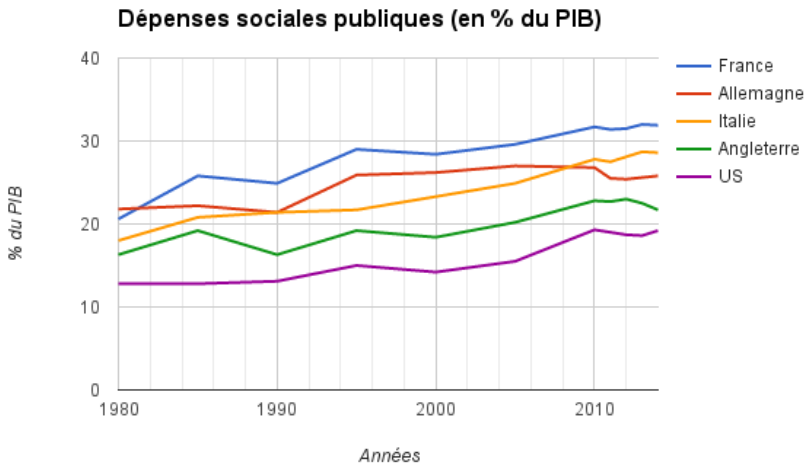
Source : Eurostat

- La mise en place d'une forme de keynésianisme social avec une forte augmentation des dépenses de redistribution destinées à pallier les méfaits des fermetures d'usines mais aussi à faire tourner la machine économique en augmentant la demande des ménages. C'est l'accroissement des dépenses sociales (+ 11 points de PIB depuis 1980) qui constitue la source de notre niveau record de dépenses publiques (+11 points de PIB également depuis 1980) :

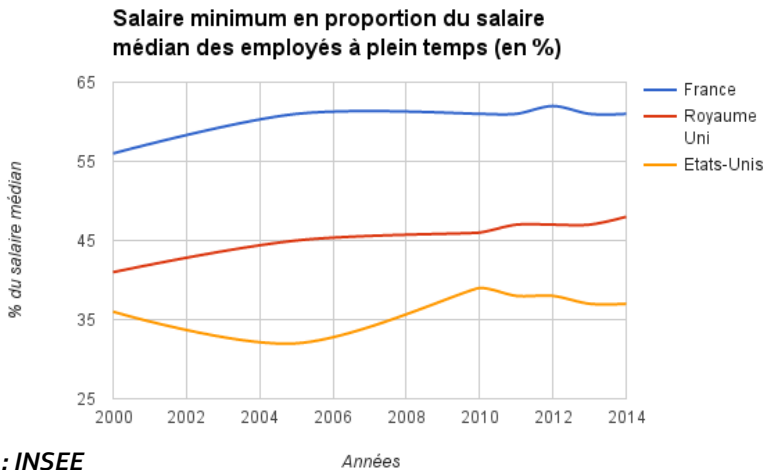


Source : OCDE

La France présente ainsi le plus haut niveau de dépenses sociales des pays de l'OCDE :



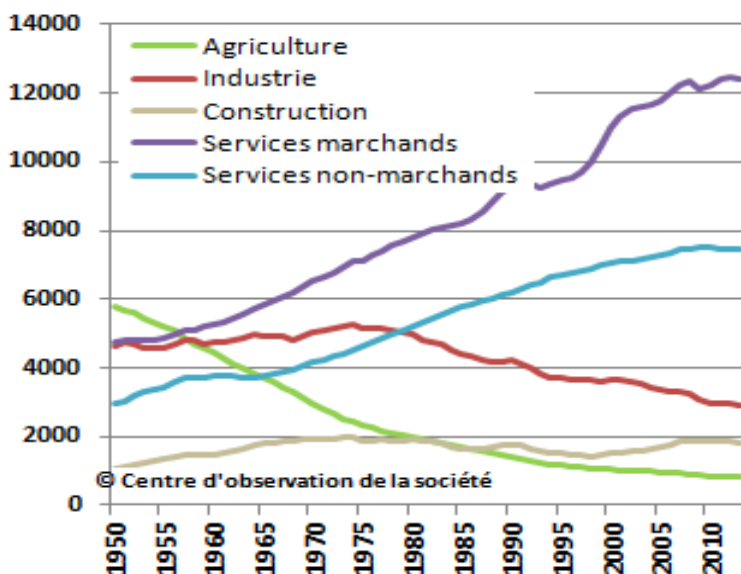
- Le développement volontariste d'emplois de service à basse qualification via les allègements de charge sur les bas salaires, leur développement s'étant accéléré depuis 2000 :



Source : INSEE

Evolution de l'emploi par secteur d'activité

Source : Insee, en milliers et en équivalents tps



Derrière ces choix et ces orientations, l'utopie économique d'une alternative à l'économie mondialisée soumise aux lois de concurrence et de la compétitivité en créant des emplois non délocalisables. Cette illusion imprègne une partie notable de responsables politiques, syndicaux et même parfois patronaux :

- Ainsi, à propos de l'économie sociale et solidaire qui constitue un axe fort de la politique du gouvernement et qui représente d'ores et déjà 13,9% des emplois privés : *« Il s'agit essentiellement d'emplois non délocalisables, élément important dans le contexte actuel où la désindustrialisation et l'érosion progressive de l'appareil productif français sous la pression de la concurrence internationale dans de nombreux secteurs sont une des préoccupations majeures des Français »* : Pascal

Terrasse, député, à propos du développement de l'économie sociale et solidaire.

- A l'occasion du premier anniversaire de la loi pour le développement de l'économie sociale et solidaire, le 31 juillet 2015, Martine Pinville, secrétaire d'Etat, a rappelé « *l'engagement fort du gouvernement en faveur de cette nouvelle forme d'entreprise pourvoyeuse de plus de 600 000 emplois non délocalisables* ».
- Le conseil régional de la région Centre a adopté en 2011 une mesure « *pour aider à la création de 10 000 emplois non délocalisables* ». Cette mesure a reçu un avis favorable du CESER, aucune voix contre.
- Pour Ségolène Royal, la loi de transition énergétique permettra de « *hâter la montée en puissance des énergies renouvelables en créant des emplois non délocalisables* ».

Au total, peu de responsables politiques n'auront pas cédé à la tentation de vanter les emplois non délocalisables, faute d'avoir compris que pouvoir d'achat et emplois non délocalisables étaient antinomiques.

Cette politique de développement d'emplois non délocalisables relève de multiples illusions :

- Avec le développement d'internet et de la numérisation, il existe de moins en moins de secteurs dont les emplois sont réellement non délocalisables.
- Le financement de politiques volontaristes de développement des emplois non délocalisables induit des prélèvements sur les autres secteurs, en particulier les secteurs confrontés à la concurrence internationale. Les études évaluant l'impact de ces dispositifs en termes de création d'emplois, ignorent les destructions d'emplois dans les autres secteurs par l'impôt et les prélèvements qui se

traduisent par une baisse de la consommation et des investissements. Ainsi le mode de financement et de répartition des allègements de charges sur les bas salaires pénalise les entreprises exposées à la concurrence internationale qui profitent moins de ces allègements de charges sur les basses qualifications et les bas salaires car leur niveau de salaire est plus élevé. Par exemple, le salaire moyen à temps complet dans l'industrie est plus du double du SMIC. Comme l'industrie et les entreprises du secteur exposé à la concurrence internationale participent naturellement aux financements de ces baisses de charges par le biais des prélèvements dans le cadre de notre niveau de prélèvement record sur les entreprises, les exonérations de charges sociales sur les bas salaires s'inscrivent dans une logique de transfert financier des secteurs ouverts à la concurrence internationale vers les secteurs protégés de notre économie, avec un effet d'accélération de la destruction des emplois industriels.

- Autre illusion, une transition énergétique créatrice d'emplois non délocalisables. Selon le rapport « Energies 2050 », elle aboutira à une perte nette d'emplois à l'horizon 2030 comprise entre 140 000 et 200 000 suivant les hypothèses de réduction de la production nucléaire dans le mix électrique (50% ou 20%). L'Ademe estime que ces pertes d'emplois en 2030 seraient comprises entre 32 000, dans l'hypothèse du développement de filières françaises de fabrication d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques et 85 000, dans le cas d'une diminution rapide de la part du nucléaire. Dans son rapport sur le développement des énergies renouvelables de juillet 2013, la Cour des Comptes évaluait à 21 810 le nombre d'emplois dans la filière solaire et à 10 240 le nombre d'emplois dans la filière éolienne, soit un total de 32 050 emplois pour les énergies renouvelables pour l'année 2012. La CRE évaluait les subventions aux énergies renouvelables à un peu plus de 2 milliards € pour cette même année.

Sans tenir compte des autres formes de subventions, on aboutit à un coût de création d'un emploi dans les énergies renouvelables à 63 000 euros par an.

- En privilégiant de manière volontariste la création d'emplois dans les secteurs protégés, les pouvoirs publics négligent la dimension d'efficacité et de compétitivité de ces services « non délocalisables » avec le risque que leur prix élevé ou leur inefficacité grèvent la compétitivité des secteurs exposés. Ainsi en est-il par exemple du coût du logement qui pèse sur le coût du travail français.
- L'idée que l'emploi pourrait « s'acheter ». Un emploi découle d'un investissement, répond à un besoin, doit être rentable, c'est-à-dire rapporter plus qu'il ne coûte à l'employeur. Dès que l'on s'éloigne de ces fondamentaux économiques, on court le risque d'importants effets pervers. Selon la Cour des comptes, la baisse du taux de TVA pour la restauration coûte 2,6 milliards d'euros au budget de l'Etat pour une création de 6 000 à 9 000 emplois par an, soit un coût par emploi créé compris entre 175 000 et 262 000 euros.
- Et surtout comme nous l'avons souligné précédemment, cette politique de développement des emplois non délocalisables produit un déficit commercial structurel qui ne peut mener qu'à une crise financière. Selon les termes du manuel d'économie d'IUT de Pascal Monier : *« les services représentent environ 70% de la valeur ajoutée des pays développés. Une grande partie de ces services n'est pas soumise à la concurrence internationale. Il peut être tentant de chercher à se soustraire de cette concurrence en développant les services domestiques... La limite a trait à la contrainte extérieure qui fait peser un doute quant à son caractère soutenable. Le désengagement du secteur industriel est en effet à l'origine d'un déficit extérieur global chronique : le pays produit des services, qu'il ne vend pas à l'étranger, mais continue de s'approvisionner en biens, produits*

hors des frontières. Ces déficits font la dette qui finit par peser à terme sur la valeur de la monnaie ».

Pour désamorcer cette crise à venir, la France doit créer des emplois dans les secteurs exportateurs de biens et services, par essence délocalisables. Les responsables politiques vont devoir en faire la pédagogie. Pourtant, les bénéfices d'une telle réorientation sont probablement sous-estimés : **soutenir les secteurs protégés de l'économie française via des subventions et des baisses de charges sociales sur les bas salaires, c'est miser sur des marchés structurellement en stagnation du fait d'un pouvoir d'achat contraint par la réduction des déficits publics alors que miser sur l'exportation permettrait de tirer profit de marchés qui s'accroissent de 3 à 5% l'an.**

II. Vers une crise de solvabilité ?

A) Liquidité et solvabilité

Dans une crise de liquidités, l'emprunteur est solvable mais peine à trouver temporairement un prêteur.

Dans une crise de solvabilité, l'emprunteur est incapable de rembourser ses dettes. Pour un Etat, il faut distinguer :

- La situation d'insolvabilité budgétaire dans laquelle un pays souffre d'un déficit budgétaire important tout en équilibrant ses comptes extérieurs. C'est le cas du Japon qui cumule au fil des ans un déficit budgétaire très important qu'il parvient à financer par l'épargne nationale sans recourir à des capitaux extérieurs.
- La situation d'insolvabilité extérieure dans laquelle un pays finance ses déficits extérieurs par des emprunts externes.

La crise des dettes souveraines qui affectent l'Europe depuis 2010 relève de l'insolvabilité extérieure. La perte de confiance des investisseurs internationaux les amène à stopper leurs prêts : c'est le « sudden stop ».

Ces situations d'insolvabilité extérieure résultent de la particularité de la zone Euro qui conjugue une politique monétaire commune centrale et des politiques budgétaires et fiscales nationales. En cas de perte de compétitivité, les pays périphériques ne pouvant plus procéder à des dévaluations, ont accru leur endettement pour financer le maintien de leur niveau de vie, d'autant plus facilement qu'ils accèdent à des taux d'emprunt bas. Cette perte de compétitivité paraît d'ailleurs provenir en partie des flux de capitaux des pays « forts » (Allemagne, Pays-Bas) qui

se sont investis dans les secteurs protégés (logement, immobilier), des pays périphériques alimentant des hausses de coûts et de salaires contribuant à dégrader la compétitivité de ces pays (ce fut particulièrement le cas de l'Espagne).

A l'heure actuelle dans la zone Euro, **cinq pays dépensent plus qu'ils ne produisent** et se trouvent dans la situation dangereuse d'insolvabilité extérieure qui les rend dépendants des entrées de capitaux pour financer leurs déficits extérieurs :

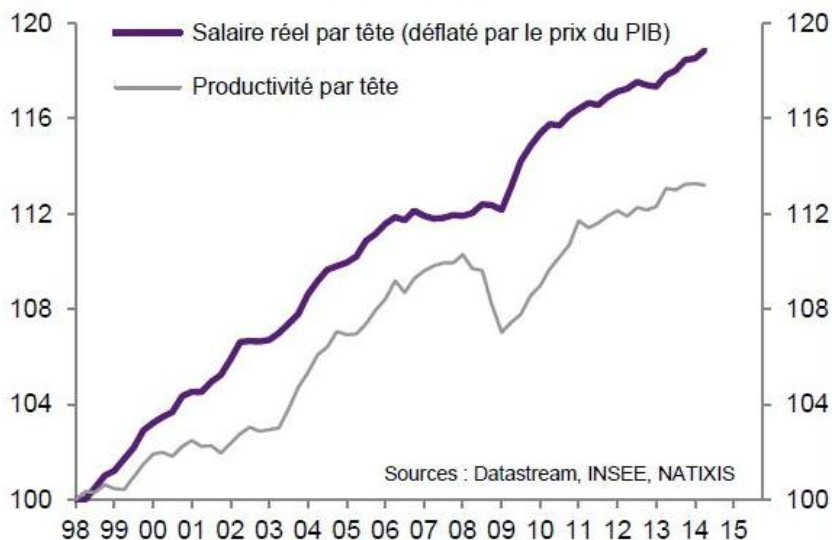
- La Grèce qui n'échappera pas à une restructuration de sa dette,
- Le Portugal et l'Espagne, malgré l'importance des efforts consentis,
- L'Italie qui ne souffre cependant que d'un déficit extérieur et budgétaire limité,
- La France qui ne parvient qu'à plafonner sa dette grâce à la baisse des taux.

Ces pays ne parviennent à emprunter à bon compte que grâce à la politique de rachat de dettes souveraines des Etats par la BCE. En contrepartie de cette politique dite de quantitative easing, la BCE demande aux Etats de respecter leurs engagements, en particulier le pacte Europlus, également nommé acte de compétitivité entériné en 2011 qui vise la convergence économique et le renforcement de la compétitivité de la zone Euro :

- Renforcer la compétitivité par des coûts du travail inférieurs aux gains de productivité et en veillant à ce que « *les accords salariaux dans la fonction publique viennent soutenir les efforts de compétitivité consentis dans le secteur privé* ». Cette orientation vise particulièrement la France qui est le seul pays avec l'Italie où on observe une corrélation positive entre le taux de chômage et le niveau des salaires, ces hausses de

salaires constituant une des causes des baisses de parts de marché des entreprises françaises. Les salaires réels augmentent en effet davantage que la productivité malgré la baisse de la rentabilité des entreprises françaises, l'intensification de la concurrence internationale qu'elles affrontent, le chômage :

France : salaire réel et productivité par tête (100 en 1998 : 1)



- Promouvoir l'emploi en favorisant la flexisécurité, l'éducation et la formation et en réduisant les charges fiscales sur le travail
- Equilibrer sécurité de l'emploi et flexibilité
- Réformer les systèmes de retraite
- Aboutir à un financement viable des systèmes de santé et des prestations sociales
- Attirer des capitaux privés pour financer la croissance
- Stimuler la recherche et l'innovation
- Alléger les contraintes administratives pour les acteurs économiques

B) Le pari français d'un maintien des taux bas...

La France ne respecte que partiellement ses engagements en procédant à des réformes formelles, a minima (réforme territoriale, retraite, flexibilité, etc.), c'est-à-dire qui ne coûtent pas politiquement mais qui ne rapportent pas économiquement. Selon les mots du Président de la République, « *elle coche les cases* ». Elle ne réduit son déficit que graduellement. Ainsi, selon Natixis (« les déficits publics ne sont réduits que lentement en France, en Espagne, en Italie : est-ce une bonne stratégie ? »), il faudrait 13 ans à la France pour redevenir budgétairement solvable et être en mesure de supporter une hausse des taux. Selon la Cour des comptes (le budget de l'Etat en 2015), « *la soutenabilité à long terme des finances de l'Etat continue de se dégrader* ».

Au niveau de la dette française, toute hausse de 1% des taux coûte 20 milliards d'euros au budget français aux termes de la maturité de la dette à 7 ans. Dans une situation de doute sur la solvabilité d'un pays, on peut bien sûr connaître des flambées des taux (par exemple plus de 12% pour l'Irlande et le Portugal en juillet 2011, 35% pour la Grèce en janvier 2012). Malgré ce risque, **la France parie sur le fait que la BCE ne remontera pas ou ne pourra pas remonter ses taux**, au vu du risque que cela représenterait pour la pérennité de l'Euro. La BCE serait donc condamnée à maintenir son quantitative easing de manière quasi perpétuelle.

Or, il faut rappeler que la BCE n'a pu procéder au quantitative easing que par une interprétation extensive, presque spéculaire de sa mission. Elle argue qu'elle ne fait que d'essayer de faire remonter l'inflation à 2% selon les termes de son mandat initial alors que, dans l'esprit des signataires, particulièrement allemands, il s'agissait d'une borne supérieure.

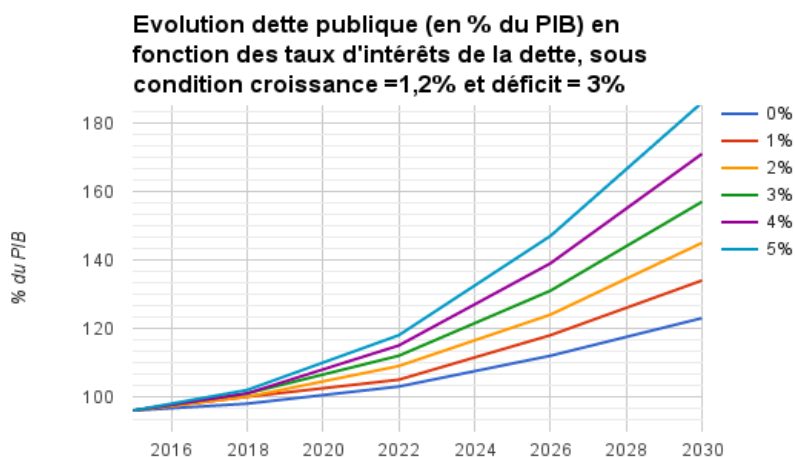
Cette conception extensive de la mission crée déjà de fortes tensions en Allemagne. Les Allemands qui épargnent pour leur retraite pour faire face au reflux démographique du pays auraient déjà perdu 200 milliards d'euros de revenus de leur épargne du fait des taux bas. Selon le ministre des transports CSU, Alexander Dobandt, « *la chute des taux crée un fossé béant dans le régime des retraites des citoyens* ». Or, l'épargne constitue un fondement de la société allemande qui prend encore plus d'importance avec le vieillissement de sa population. Les taux négatifs heurtent profondément l'identité allemande. Cela devient un enjeu politique, Wolfgang Schaüble accusant Mario Draghi « *d'être responsable pour moitié* » des résultats électoraux du parti de droite radicale AFD.

La politique très accommodante de la BCE est en outre accusée par les Etats les plus « *vertueux* » de l'Union monétaire européenne (Allemagne, Hollande) de ne pas inciter les Etats à mener les réformes structurelles nécessaires au redressement de leurs finances et à la relance de la compétitivité de leur économie, le pari français donnant de la consistance à cette thèse...

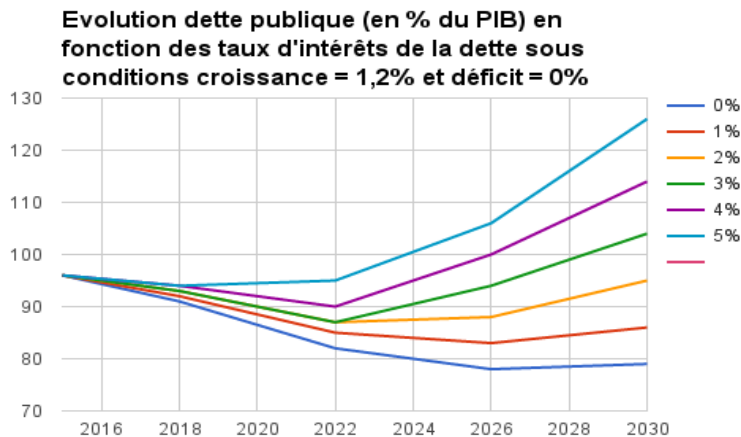
Le renouvellement du mandat de Mario Draghi à la tête de la BCE en 2019 devrait amener une réorientation de la politique monétaire européenne, son successeur devant donner des gages à l'Allemagne. **Ce changement de mandat mettra la France en risque.**

L'évolution de la situation budgétaire de la France entre 2015 et 2030 selon 4 scénarios différents montre combien la France est en risque :

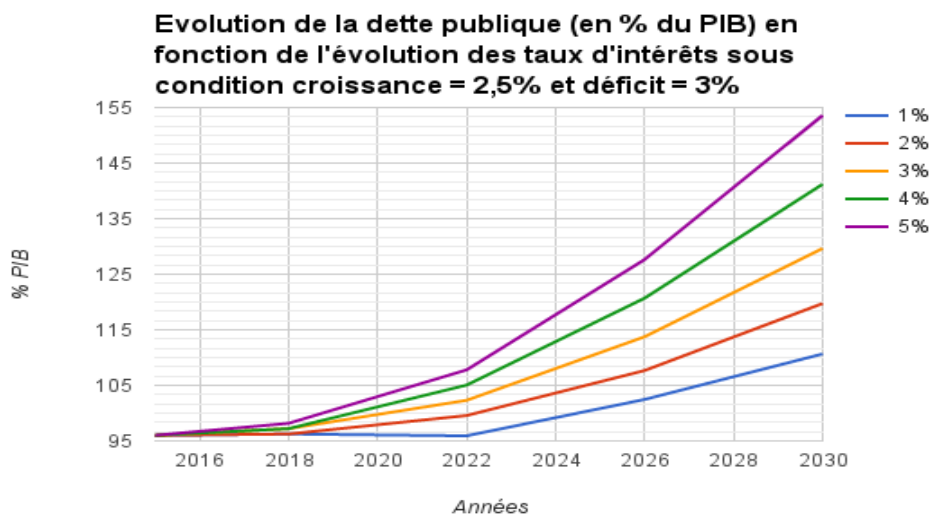
Scénario 1 : Une croissance du PIB de 1,2% et un déficit public à 3%



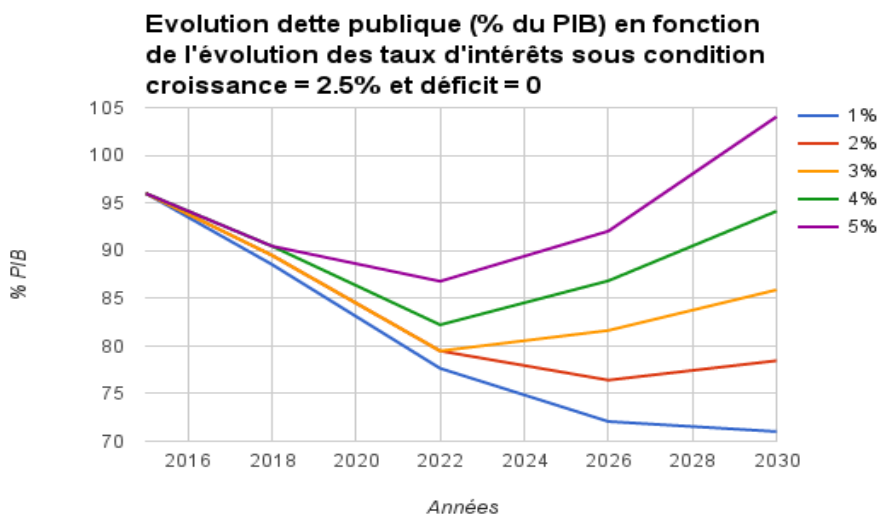
Scénario 2 : Une croissance du PIB de 1,2% et un déficit public à 0%



Scénario 3 : Une croissance du PIB de 2.5% et un déficit à 3%



Scénario 4 : Une croissance du PIB de 2.5% et un déficit à 0%



Sources : Banque mondiale - Calculs : Fondation Concorde

Nous pouvons tirer de ces quatre simulations les enseignements suivants :

- Une augmentation des taux d'intérêts coûterait très cher à la France (environ 20 Milliards par an à terme pour une augmentation de 1 point).
- La France doit renouer avec la croissance de long terme pour réduire la part de la dette ramenée au PIB.
- La France doit simultanément amorcer une politique de désendettement

Si l'on se penche plus en détail sur ces différents scénarios, nous voyons que le scénario le plus probable aujourd'hui est le scénario 1. Dans ce cas là, une augmentation de taux ferait varier notre dette en 2030 entre 120 % (taux d'emprunt à 0%) et 185% du PIB (taux d'intérêt à 5%, loin d'être improbable cette hypothèse pourrait être précipitée par une crise politique ou l'arrivée au pouvoir d'un parti extrémiste).

Le scénario le plus favorable serait de réduire notre déficit public à 0% du PIB en espérant une croissance du PIB de 2.5%. Même dans cette conjoncture favorable, et avec des taux d'intérêts à 1%, la France serait encore endettée à hauteur de 71% de son PIB en 2030, soit encore, rappelons-le, 10 points de plus que le niveau imposé par le pacte de stabilité et de croissance européen.

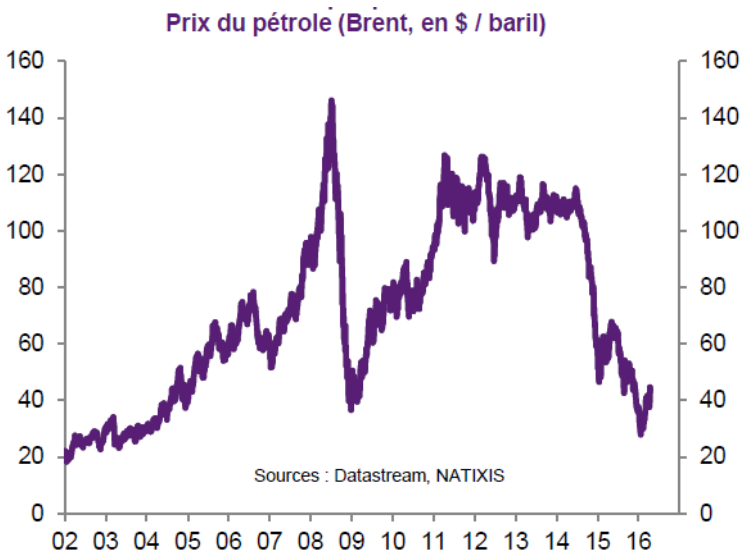
Si la France peut difficilement aujourd'hui maîtriser ses taux d'intérêt, les seules variables sur lesquelles il convient d'agir sont la croissance et la réduction de l'endettement public, qu'il faut absolument engager. Sans cela, nous nous exposons à une situation dans laquelle la dette de la France deviendra hors de contrôle.

C) La France à la merci d'une remontée des cours du pétrole

Dans ce contexte de tensions et de divergence des politiques menées entre les Etats compétitifs et les Etats endettés de la zone Euro, le prix du pétrole et le régime d'inflation qu'il pourrait déclencher apparaissent comme un puissant facteur occasionnant une réorientation de l'action de la BCE, en particulier après le changement de mandat du président de la BCE.

Selon Natixis, un rebond du prix du pétrole limité à 50 \$ en 2016 se traduirait par un niveau d'inflation de 1,7% en 2017 amenant la BCE à mettre un terme à sa politique de rachat d'actifs.

Or, plus que toute autre énergie, le pétrole est soumis à des forces contradictoires qui rendent ses trajectoires en termes de prix et de production particulièrement incertaines :



La géologie pousse les prix à la hausse : l'homme ayant exploité les gisements les plus accessibles, nous devons désormais chercher le pétrole toujours plus profondément, sous les océans, dans les sables bitumineux, dans les roches noires, bientôt sous la banquise.

La nouvelle production de pétrole de schiste a brisé ce trend haussier des prix du pétrole, d'abord en amenant de nouvelles ressources qui ont déséquilibré le marché : la production américaine de pétrole a crû de 70% entre 2008 et 2014 permettant aux Etats-Unis de devenir en 2014 le premier producteur mondial (avec 11,6 millions de barils devant l'Arabie Saoudite 11,5 millions de barils et la Russie 10,8 millions de barils). Mais aussi par la réactivité et la flexibilité de ce mode de production.

Une multitude de petits investissements (des milliers de forages terrestres) rapides à mettre en œuvre (quelques semaines) qui se substituent à des méga-projets très longs à mettre en œuvre (jusqu'à dix ans) ; la production devient ainsi manufacturière et il est plus rapide et plus facile d'y incrémenter des progrès technologiques.

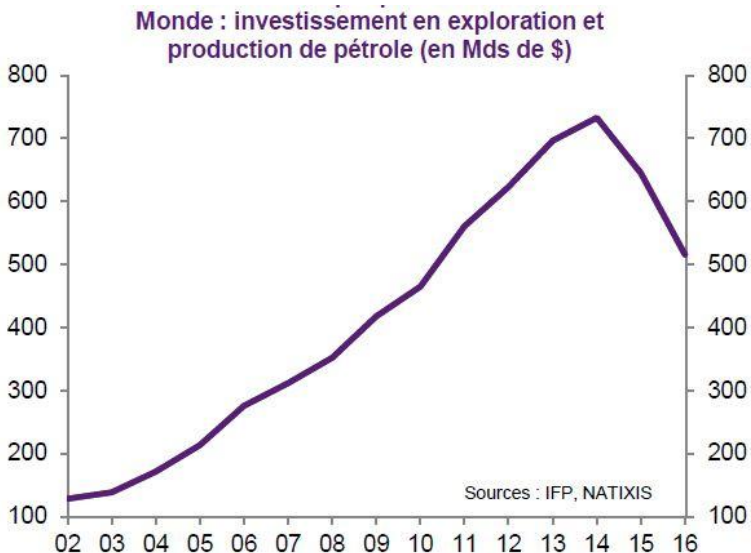
Alors que l'Arabie Saoudite espérait asphyxier la production de pétrole de schiste américaine en augmentant sa production, celle-ci s'est maintenue et s'est adaptée en baissant ses coûts avec des plateformes de forage mobiles, des forages multi-puits à longue portée et de la fracturation à étapes multiples si bien que la rentabilisation d'une part de ces productions ne nécessiterait plus qu'un prix de 50 \$ par baril.

Toute remontée du prix du pétrole à ces niveaux provoquera une vague de production supplémentaire. Le pétrole de schiste américain devient le pétrole marginal, celui qui permet de répondre à l'augmentation de la demande ; il constitue donc une assurance contre la hausse du prix du brut.

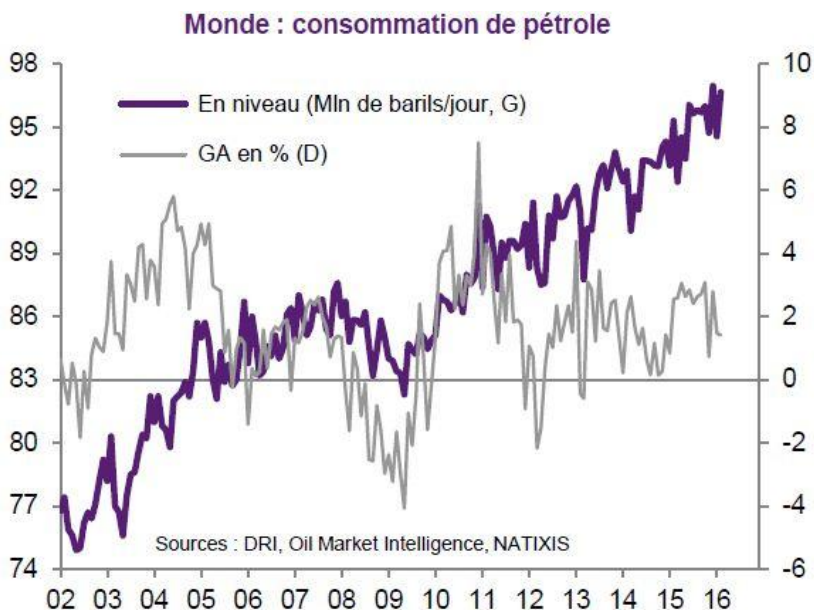
La relance de la production pétrolière iranienne suite à la levée des sanctions va également maintenir temporairement le pétrole à des prix bas.

Il ne faut cependant pas céder à l'euphorie des prix bas du pétrole. Le risque d'un rebond violent est réel pour 3 raisons :

- La production des gisements de pétrole existants baisse de 6,7% par an selon l'AIE.
- Or depuis 2014, les compagnies pétrolières réduisent drastiquement leur budget d'investissement, ce qui pourrait rendre le rebond des prix d'autant plus violent :

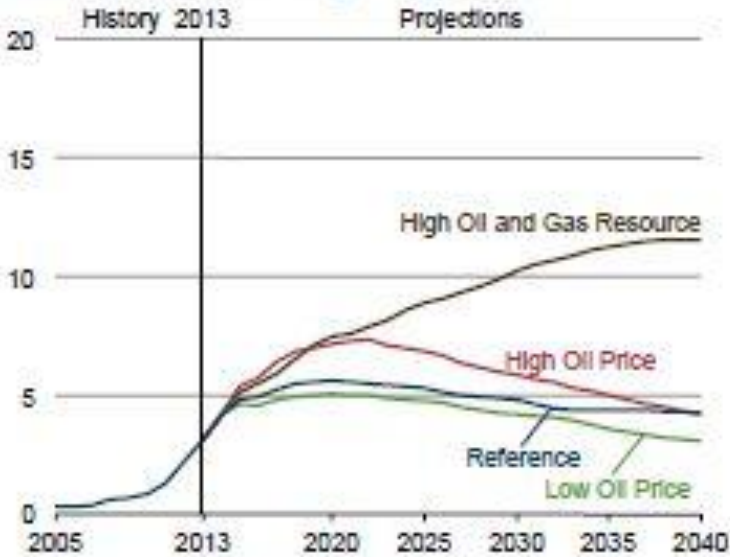


- De plus, la demande de pétrole s'accroît entraînée par les prix bas :

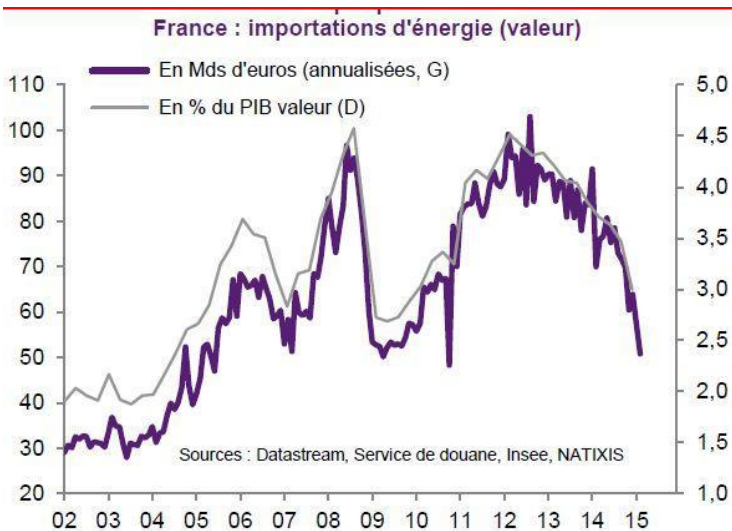


Le risque d'un rebond violent du prix du pétrole –au-delà de 100 dollars le baril- interviendra lorsque la production de pétrole de schiste américain aura atteint son apogée. Il ne pourra plus jouer alors son rôle de « police d'assurance » pour le prix du pétrole. Le marché enverra un signal prix très élevé pour rentabiliser l'exploitation de nouveaux pétroles marginaux. Selon l'Agence de l'Énergie Américaine, le pic du pétrole de schiste américain serait atteint en 2020 dans le scénario de référence :

Figure 21. U.S. tight oil production in four cases, 2005-40 (million barrels per day)



Or le prix du pétrole a toujours eu un impact déterminant sur la croissance du monde. Quatre des cinq dernières récessions mondiales ont été précédées d'une hausse du prix du pétrole, y compris la crise de 2008 qui a vu le prix du pétrole culminer à 147 dollar le baril. Fait méconnu, le détonateur de la crise des subprimes a été un troisième choc pétrolier aussi violent que les deux précédents. Une hausse du prix du pétrole affecte négativement la production en augmentant le prix des consommations intermédiaires et constitue également un choc de demande en opérant un prélèvement sur les ménages réduisant leur consommation. Ainsi, entre 2004 et 2008, la hausse du prix du pétrole a prélevé **2,5 points de PIB** sur l'économie française :



La hausse de l'inflation provoquée par l'élévation du prix du pétrole entraîne une réaction des banques centrales qui augmentent leur taux directeur sauf dans la période 2008 du fait de la crise des subprimes :



Au total, selon la DGTE, une hausse du prix du pétrole de 20% réduit le PIB de -0,2% la troisième année :

**Impact macroéconomique d'une hausse de 20 %
du prix du pétrole (de 46 à 55 dollars)**

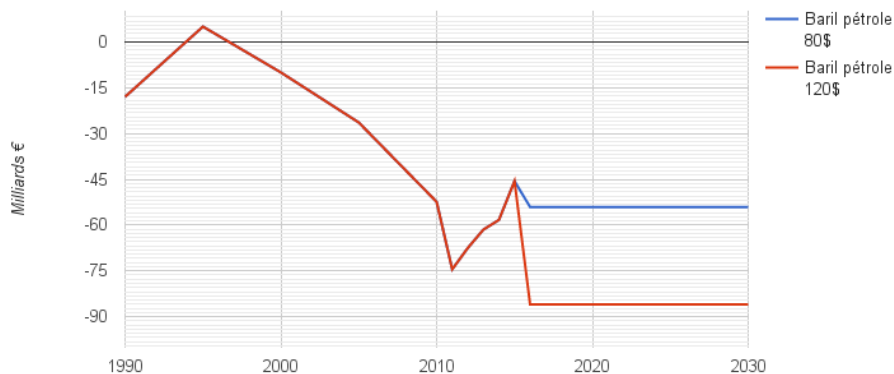
	Écart au compte central			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
France				
• PIB en volume	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2
• consommation des ménages	-0,1	-0,3	-0,4	-0,5
• investissement	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3
• exportations	-0,1	-0,1	0,1	0,2
• importations	-0,2	-0,3	-0,2	-0,2
• prix de la consommation des ménages	0,3	0,6	0,8	1,0
• prix de production	0,1	0,3	0,5	0,6
• emploi salarié (en milliers)	-4	-26	-50	-59
• balance commerciale (en points de PIB)	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5
Zone euro				
• PIB en volume	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
• prix de la consommation des ménages	0,4	0,8	1,0	1,2

Lecture : L'écart au compte central est donné en points de pourcentage sauf mention explicite du contraire. Une hausse de 20 % du prix du baril réduit de 0,1 % le PIB en France la première année.

Source : DGTE.

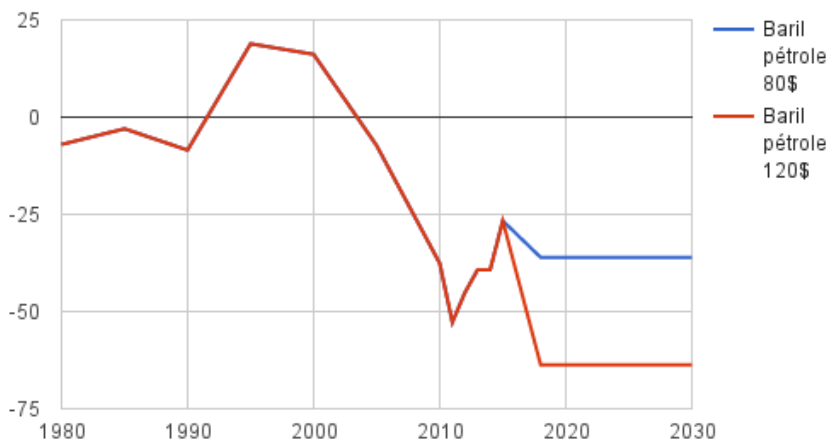
Un prix du pétrole qui doublerait à 100 dollars le baril réduirait le PIB de 1%, détruirait 250 000 emplois à partir de la troisième année et détériorerait la balance commerciale de 2,5 points de PIB **rendant la crise de solvabilité extérieure de la France encore plus aiguë.**

Evolution balance commerciale selon la variation du prix du baril de pétrole



Source Calculs Fondation Concorde

Balance des biens et services selon l'évolution du prix du baril de pétrole



Source : calculs Fondation Concorde

Source : Douanes – Calculs : Fondation Concorde

Dans le scénario d'un prix du baril à 120\$, le déficit de la balance des biens et services dépassera 3 points de PIB. Son financement endettera le pays encore davantage.

Si cette hypothèse se réalisait, le prochain quinquennat devrait affronter un pic de prix pétrolier qui confrontera l'économie française à la conjugaison de la hausse des taux, de l'inflation, de la hausse du prix de l'énergie dégradant la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages et aggravant son insolvabilité extérieure, ce qui plongera le pays et la zone Euro dans une crise difficile à juguler.

Alors que la France bénéficie à l'heure actuelle de tous les vents favorables et qu'elle n'en profite guère pour procéder aux réformes structurelles indispensables pour revenir à la solvabilité extérieure, elle devra affronter simultanément tous les vents contraires. Et ce, dans un contexte de récession mondiale, alors qu'elle sera handicapée par le niveau de sa dette, l'insuffisance de sa compétitivité, le niveau record de prélèvements et d'impôts. Cela pourrait mener au « *sudden stop* » et placer la France face à un choix cornélien : accepter une mise sous tutelle de ses finances publiques dans le cadre du Mécanisme Européen de Stabilité ou tenter de sortir de l'Euro.

D) Le risque de crise politique

Alors que l'on pensait que les Français se réconciliaient avec l'économie et les entreprises, il se pourrait que le balancier soit déjà réparti en sens inverse :

- 50% des Français soutiennent le mouvement « Nuit debout ».
- 70% d'entre eux sont opposés à la loi El Khomri.

Et surtout, faute de pédagogie des médias et des acteurs politiques, il existe un écart abyssal entre la réalité de la situation économique du pays et ses représentations. Une part importante des Français rejettent l'impératif de compétitivité dans le cadre d'une économie ouverte et imputent les difficultés actuelles du pays aux politiques libérales qui seraient menées par François Hollande alors que la France est un des pays les plus socialisés au monde. Sous la présidence de François Hollande, la dépense publique a atteint 57% du PIB, record de l'OCDE.

Les prestations sociales en espèces versées par les administrations (retraites, allocations diverses...), représentent 25,3% du revenu disponible des ménages, les transferts sociaux en nature (école, santé...), en représentant 21,3%. Près de la moitié du revenu des ménages (46,6%) est donc socialisée et provient de la dépense publique.

Après impôts et redistribution sociale, le rapport entre le revenu des 10% les plus élevés et les 10% les plus modestes est réduit à 3,5. Le cumul de l'impôt sur le revenu et de l'ISF peut amener une imposition réelle supérieure au revenu du capital. Selon les termes de François Hollande, la France a le gouvernement le plus à gauche du Monde après celui du Venezuela.

Au-delà de la politique « *libérale* » du gouvernement actuel, la France serait sous la menace des politiques ultra-libérales prônées par les candidats à la primaire des Républicains. En effet, d'ores et déjà, la convergence des programmes des candidats à la primaire vers la réduction de la dépense publique, la réduction des déficits publics, le rapprochement de la fiscalité du capital avec la moyenne européenne, est présentée par les médias à l'instar du Monde comme « *une surenchère libérale* ».

Dans ce contexte, on ne peut que craindre que des difficultés économiques de grande ampleur ne renforcent ce courant d'opinion, antinomique des solutions et des remèdes qui doivent être apportées en termes de redressement de notre compétitivité et de réduction de la dépense publique avec une contestation de la rue dont les manifestations violentes contre la loi El Khomri en constituent les prémisses.

Conclusion

Depuis 15 ans, comme ce document le montre, notre pays s'est laissé distancer par ses principaux concurrents en termes de croissance et de création de richesse. Seul notre endettement a permis de développer la dépense publique : embauche de fonctionnaires, nouvelles dépenses sociales (notre pays assume 13% de la dépense sociale mondiale). Notre vrai défi sera de reprendre un cours normal de fonctionnement de notre économie. Nos faiblesses sont désormais connues ; les décideurs politiques devront avoir le courage d'inverser la tendance.

Précédentes parutions de Nouvelles Visions éditées par la Fondation Concorde

En 2016,

Novembre 2016 : Redonner un avenir aux ruralistes : propositions pour vaincre la crise d'une profession

Février 2016 : Logement, tourisme, finance : trois pistes pour un choc d'attractivité du Grand Paris – Une stratégie pour le redressement de notre économie : 10 propositions de la Fondation Concorde

En 2015,

Novembre 2015 : Comment abandonner les énergies fossiles et réduire le Co2, pour des énergies renouvelables compétitives

Septembre 2015 : Le projet économique du FN ou comment accélérer l'effondrement de l'économie française – Souveraineté numérique et prospérité économique dans un monde transformé

Février 2015 : Profitons des nouvelles croissances du monde : une nouvelle boussole pour l'économie

Mars 2015 : Principe de précaution : oser le risque

Mars 2015 : Un pacte pour l'énergie

Mai 2015 : de 36 000 à 2 500 budgets communaux, de 101 à 50 départements : une réforme territoriale respectueuse des collectivités et génératrice d'économie.

En 2014,

Novembre 2014 : Pacte de responsabilité, CICE : L'échec programmé d'une fausse politique de l'offre

Octobre 2014 : 80 milliards et plus d'aides et prestations sociales – Gaz de Schiste : Un blocage absurde et coûteux pour le pays

Juin 2014 : Pour une transition énergétique rationnelle basée sur le nucléaire

Avril 2014 : Reconstruire notre industrie, la clé de la croissance

Mars 2014 : L'observance des traitements : un défi aux politiques de santé

Février 2014 : Compétitivité agricole et innovation : les OGM, une opportunité à saisir pour la France.

En 2013,

Janvier 2013 : Pétrole et gaz de schiste, recherchons et exploitons nos réserves – Relançons l'industrie, l'économie et l'emploi

Janvier 2013 : L'illusion du blocage des loyers

Mars 2013 : Renforcer la voix du monde de l'entreprise (réédition)

Mars 2013 : Les 20 mesures qui ont stoppé la croissance et détruit l'emploi

Mars 2013 : Quelques éléments sur l'exil fiscal et l'expatriation – Leurs conséquences sur l'emploi

Mai 2013 : Quelle transition énergétique pour la France – Priorité à l'emploi et à l'environnement

Juillet 2013 : Croissance bleue, des emplois demain, pour la France – Valoriser et protéger l'espace maritime français

Septembre 2013 : Un budget 2014 de rupture nécessaire et urgent pour la croissance et l'emploi

Octobre 2013 : Répondre à la crise du logement – Pour une politique au service de l'équité

[En 2012,](#)

Février 2012 : Le retour à l'équilibre budgétaire doit être accompagné d'un choc de compétitivité en faveur de notre industrie

Mars 2012 : Offrir aux TPE et PME un nouvel élan : propositions du Cercle des entrepreneurs de la Fondation Concorde

Mars 2012 : Enquête IFOP pour la Fondation Concorde : les dirigeants d'entreprise s'inquiètent de la politique énergétique

Avril 2012 : Redressement des comptes, retour à la compétitivité –

préparer l'avenir des nouvelles générations

Avril 2012 : La jeunesse française a-t-elle encore un avenir ? Remédier aux iniquités intergénérationnelles

Avril 2012 : Le pari absurde d'une croissance sans investisseurs et sans entrepreneurs

Juillet 2012 : La relance de l'économie et la création d'emploi sont liées à la réduction de la dépense publique

Septembre 2012 : Priorité à la ré-industrialisation – Un pacte productif pour la France

Septembre 2012 : Innovation thérapeutique – Faire de la France un territoire attractif pour la recherche – relever le défi du financement

Septembre 2012 : Idées reçues, idées fausses sur l'impôt et les prélèvements

Décembre 2012 : Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi permettra-t-il la relance de l'industrie française ?

[En 2010 – 2011,](#)

Mai 2010 : Les territoires, les entreprises et l'emploi

Septembre 2010 : Créons l'écosystème de l'innovateur

Novembre 2010 : Maîtriser nos finances, assurer notre avenir

Novembre 2010 : *L'économie de fonctionnalité – vers un nouveau modèle économique durable*

Janvier 2011 : *Comment sauver les finances publiques françaises ? Enrayer l'hémorragie budgétaire avant toute réforme fiscale*

Mars 2011 : *Produire en France – Un enjeu national pour la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat*

Mai 2011 : *Les absurdités d'une prétendue révolution fiscale*

Septembre 2011 : *Les entreprises françaises pénalisées par les charges*

Octobre 2011 : *Renforcer la voix du monde de l'entreprise – Projet pour moderniser la représentation patronale*

Décembre 2011 : *Faciliter l'accompagnement et le financement des TPE et de l'entrepreneuriat – Une priorité pour les territoires et l'emploi*

Décembre 2011 : *Réussir le déploiement du très haut débit en France*

Décembre 2011 : *Le nucléaire au service du pouvoir d'achat et de la lutte contre le réchauffement climatique*

[En 2008 – 2009,](#)

Mars 2008 : *Le nucléaire du futur, un atout de développement durable*

Avril 2008 : *Abécédaire pour repenser l'effort de défense*

Juin 2008 : *Un effort national pour défendre nos petites et moyennes industries*

Juillet 2008 : *Du très haut débit pour qui ?*

Novembre 2008 : *Crise financière : sauvons le capitalisme productif des excès du capitalisme financier*

Février 2009 : *La Santé au travail – 2009 : enfin une vraie réforme*

Mai 2003 : *10 pistes de réflexion pour soutenir nos petites entreprises face à la crise*

Juin 2009 : *Réduction de la dépense publique – Plaidoyer pour une nouvelle politique des transports*

[En 2006 – 2007,](#)

Mars 2006 : *Baromètre de la confiance*

Mai 2006 : *Enraciner l'enseignement supérieur dans la société de la connaissance. 10 mesures pour transformer l'enseignement supérieur en cinq ans*

Juin 2006 : *Nous ne paierons pas vos dettes, comment s'en sortir ?*

Octobre 2006 : *Pour une société de la connaissance. Réussir l'université du XXIème siècle*

Novembre 2006 : *La mondialisation, notre nouveau monde*

Avril 2007 : *2002-2007, remettre la France sur le bon chemin*

Mai 2007 : *Politique industrielle de*

défense, quelles pistes pour une refondation

Septembre 2007 : Quelques pistes pour réduire la dépense publique – Pour un grand audit de l'Etat

[En 2005,](#)

Avril 2005 : Baromètre de la confiance

Mai 2005: Renforçons nos tissus économiques pour faire face à la mondialisation – Sécurisons les salariés les plus exposés

Juin 2005 : Politique énergétique de la France à horizon 2050. Un atout au service du développement durable

Octobre 2005: Santé et environnement

Novembre 2005: Lutte contre le chômage – Pourquoi il faut baisser les impôts en France ?

[En 2004,](#)

Janvier 2004 : Propositions d'actions régionales pour l'emploi et le dynamisme des territoires (1er fascicule)

Février 2004: Propositions d'actions régionales pour l'emploi et le dynamisme des territoires.

Juillet 2004: Libérons les fondations – Pour créer des emplois et mieux servir l'intérêt général

Novembre 2004 : L'emploi en France a besoin d'entrepreneurs et de capitaux français – l'ISF en question

[En 2003,](#)

Janvier 2003: L'emploi et le travail en France – L'impact des 35 heures

Avril 2003: Renforcer les petites industries – Organiser les réseaux de proximité et revitaliser l'économie d'en bas

Juillet 2003 : Débat public sur l'énergie : libérer l'énergie – Eléments de réflexion sur une nouvelle fusion EDF / GDF

Novembre 2003: Français et Américains : l'autre rive

[En 2002,](#)

Janvier 2002: Mobiliser la société civile – Fondations et associations au service de l'intérêt général

Février 2002: Définir une stratégie de défense et de sécurité après le 11 septembre 2001

Mars 2002: EDF : libérer l'énergie, garantir l'avenir (1ère édition)

Juin 2002: EDF : libérer l'énergie, garantir l'avenir (2ème édition)

Octobre 2002 : Caisse des Dépôts et Consignations – Repenser le rôle de l'établissement et sa place dans le secteur financier public.